

DELIBERATION N° 25

<p align="center">Bouge ton été 2011 Subventions aux associations partenaires</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 39*

LE 30 JUIN DEUX MILLE ONZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 22 juin 2011 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (à partir de la question n°33), Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu'à la question n°31), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta (jusqu'à la question n°39), M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (à partir de la question n°12), Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°12), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude (jusqu'à la question n°33), Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane, M. ELOY Frédéric (jusqu'à la question n°32), Mme CYPRIEN Jocelyne (à partir de la question n°32), Mme AVRIL Jolanta (à partir de la question n°40), Mme EMO Céline (de la question n°1 à n°11), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (de la question n°1 à n°11), M. CHAUVIERE Jean-Claude (à partir de la question n°34), Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par : Mme LEGRAND Vérane à M. LAPENA Christian, M. ELOY Frédéric à M. BREBION Bernard (jusqu'à la question n°32), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme LEGRAS Liliane (à partir de la question n°32), Mme AVRIL Jolanta à M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°40), Mme GILLET Christelle à M. LEFEBVRE François, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. TAVERNIER Eric (à partir de la question n°34), Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. François LEFEBVRE, Adjoint au Maire, expose que les différentes structures dieppoises touchant un public jeune, regroupées au sein du collectif « Bouge ton été », ont élaboré la programmation 2011. Cette opération, coordonnée conjointement par la Ville de Dieppe et le Foyer Duquesne, fixe comme priorités d'aller vers les jeunes qui ne partent pas en vacances et qui fréquentent peu les structures de proximité et de mettre en œuvre une démarche d'animation et de prévention globale.

Les points d'accueil et points relais situés dans les quartiers prioritaires de la ville permettent aux jeunes de s'impliquer notamment dans la programmation, mais aussi de les informer et de les accompagner pour participer activement à l'opération.

La Ville de Dieppe soutient le collectif en finançant en particulier le personnel supplémentaire nécessaire à l'accueil du public et le surplus d'activités estivales. Dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances, intégré au CUCS, sont également financées les actions fédératrices.

Cette année, ces manifestations permettant la mixité inter-quartiers sont le fruit d'une co-élaboration entre les structures et le groupe ressource jeunes spécialement constitué :

- cérémonie d'ouverture et fête de clôture,
- stage d'arts de la rue d'une semaine,
- stage de customisation sur huit demi-journées,
- stage de danse urbaine sur deux semaines,
- soirée aux bains,
- initiation à la photographie sur trois jours,
- sortie inter-quartiers à Paris,
- films muets aux métatextos sur deux semaines,
- journée raid sportif,
- sortie spéléologie,
- sortie sports à risques,
- soirée rollers,
- stage de cuisine du monde d'une semaine.

Le «point plage BTE» devait être renforcé pour faire face à un public de plus en plus nombreux. Des activités quotidiennes (sportives, culturelles, multimédia...) et des actions de prévention santé y seront proposées tout l'été par les services municipaux.

De plus, dans cinq quartiers, des terrasses seront proposées afin de créer un temps d'animation en dehors des heures d'ouverture des structures, de 19 h à 22 h. Ces terrasses doivent aussi permettre d'aller à la rencontre des jeunes qui ne fréquentent pas habituellement les structures d'accueil jeunes.

Enfin, le collectif pourra de nouveau accompagner les jeunes dans la réalisation de projets et leur accorder une aide financière et logistique.

Considérant les avis des commissions n° 2 et n° 5 du 21 juin 2011

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accorder aux partenaires de l'opération «Bouge ton été 2011», les subventions figurant au tableau ci-joint (Fonction 824 Nature 6574 Service 3781). (*Un acompte de 70 % des besoins de financements des activités pourra être versé au début de l'opération. Le mandatement du solde est soumis à la transmission d'un rapport d'activités et d'un compte de résultats. Les versements des crédits permettant la mise en place des Projets de jeunes seront effectués avec le versement du solde*)

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec les différents partenaires.

☞ **Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

**Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--